



Analyse des flux de marchés ETF

Données fin avril 2023

La collecte mondiale en ETF a atteint 42,7 Mds€ en avril, un niveau plutôt stable par rapport au mois précédent et inférieur à la moyenne historique.

Comme en mars, les investisseurs ont privilégié les obligations qui ont gagné 22,1 Mds€ tandis que les actions ont progressé de 15,5 Mds€. La collecte sur le marché américain des ETF est restée modérée à 31,7 Mds€ alors qu'elle est ressortie à 10,4 Mds€ en Europe et s'est avérée légèrement négative en Asie-Pacifique.

Dans l'ensemble, les indices actions monde ont été la stratégie la plus demandée avec une collecte mensuelle de 8,1 Mds€. Les obligations américaines High Yield ont été la deuxième stratégie la plus demandée, enregistrant 5,2 Mds€ de souscriptions. Les stratégies Large Value ont enregistré en revanche le mouvement de décollecte le plus important (2,2 Mds€).

Malgré de faibles niveaux de volatilité, les données de marché indiquent que les investisseurs sont en manque de direction. L'appétence pour les stratégies obligataires par rapport aux actions s'est traduite à la fois sur le marché américain des ETF (collecte de 14,4 Mds€ vs. 12,7 Mds€) et en Europe (collecte de 6,4 Mds€ vs. 3,9 Mds€), montrant ainsi une préférence pour les actifs moins risqués.

Flux européens – Résumé mensuel

Actions

En avril, les ETF UCITS actions ont enregistré une collecte de 3,9 Mds€, les indices mondiaux étant la stratégie la plus demandée avec une souscription de 2,3 Mds€.

Les stratégies dédiées aux marchés émergents ont continué sur leur lancée du premier trimestre avec une collecte de 1,1 Mds€ ce mois-ci. Depuis le début de l'année, les ETF UCITS marchés émergents ont enregistré la moitié du total de la collecte actions, notamment portée par une valorisation plus attractive et une faible corrélation avec les actions des marchés développés. Ce mois-ci, les investisseurs ont également alloué 0,8 Mds€ aux actions japonaises.

La demande pour les stratégies actions européennes a été à contre-courant de la tendance des trois derniers mois, avec une décollecte atteignant 0,8 Mds€ sur cette classe d'actifs ce mois-ci.

Comme observé en mars, les investisseurs ont continué de privilégier les valeurs technologiques (+0,3 Mds€). Les ETF UCITS exposés aux acteurs financiers américains ont été également demandés (+0,6 Mds€). Réflétant une tendance globale, la décollecte des ETF UCITS Value a atteint 0,4 Mds€.

La collecte en ETF UCITS actions intégrant des critères ESG est ressortie à 2,1 Mds€. Les investisseurs ont alloué 0,9 Mds€ aux indices mondiaux ESG, représentant 40% du total de la collecte actions ESG ce mois-ci. Les investisseurs ont respectivement alloué 0,6 Mds€ aux stratégies ESG des marchés émergents et japonaises. Enfin, les actions européennes ESG ont décollecté à hauteur de 0,4 Mds€.

Obligations

Les souscriptions en ETF UCITS obligataires sont ressorties à 6,4 Mds€ en avril.

Comme en mars, les investisseurs européens ont fait le choix des obligations souveraines, cette classe d'actifs collectant 3,3 Mds€. Les investisseurs ont privilégié les émissions libellées en dollars (+2,2 Mds€). La collecte se répartit de manière assez équitable entre maturités longues et courtes, mettant en évidence une dichotomie entre les convictions des investisseurs. Les investisseurs ayant fait le choix de maturités courtes cherchent à limiter la durée en raison des craintes liées au risque de taux d'intérêt, tandis que ceux qui font le choix de maturités longues s'inquiètent probablement davantage de la possibilité d'une récession aux Etats-Unis.

La collecte en obligations d'entreprises Investment Grade (IG) a atteint 2,4 Mds€ dont 1,8 Mds€ alloués aux émissions libellées en euro. Contrairement aux obligations souveraines, les investisseurs ont eu une allocation plus large, privilégiant les stratégies de toutes maturités.

La collecte en ETF UCITS obligataires ESG a progressé de 0,9 Mds€, les obligations d'entreprises IG et les obligations souveraines attirant chacune 0,3 Mds€. La collecte des ETF UCITS obligataires ESG a été plus faible que celle des actions, phénomène reflétant peut-être la plus grande attractivité des obligations souveraines, là où il est plus difficile d'intégrer des caractéristiques ESG.

DISCLAIMER

Source: Bloomberg Finance LP - Amundi ETF

Les calculs des flux nets présentés dans ce document sont basés sur les données du marché primaire européen lors de la dernière semaine ouvrée. Base de données interne Amundi ETF - chaque ETF de la base de données est attribué par Amundi AM en fonction de son exposition sous-jacente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Régulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com

Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial et non réglementaire, communiqué à titre purement indicatif par Amundi. Des informations contenues dans ce document peuvent constituer une recommandation à caractère général au sens de l'article 313-28 du Règlement Général de l'AMF. Elles ne constituent en aucun cas une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts des Fonds AMUNDI ETF présentés, ni un conseil en investissement, et ne doivent en aucun cas être interprété comme tel.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi AM ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, de nature financière ou non, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Il est de la responsabilité de l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les fonds de la gamme Amundi ETF. Les performances passées ne sauraient être une garantie des performances futures. Veuillez noter que la société de gestion peut dé-notifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com>.

Informations réputées exactes à mai 2023 – données à fin avril 2023.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Amundi ETF désigne le pôle d'Amundi AM en charge des OPCVM indicatifs cotés. Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée – SAS au capital de 1 143 615 555 euros – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF

Composition : Art'6 - Crédit photo : Istock.